



UNION NATIONALE
SPORTIVE
LÉO LAGRANGE

L'éducation par le sport.

Professionaliser les pratiques et les acteurs
de l'éducation par le sport

2^e convention professionnelle
organisée par l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

11 et 12 décembre 2008

Informations complémentaires

Union Nationale Sportive Léo Lagrange
153 Avenue Jean Lolive
93695 Pantin Cedex
Tél : 01 48 10 65 83
Mail : unsll.convention@yahoo.fr



Convention professionnelle de l'éducation par le sport: 11 et 12 Décembre 2008

**Enjeu et mise en jeu de la fonction éducative et sociale du sport :
deux jours pour confronter et renforcer les pratiques et les réflexions.**

L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange, fédération de l'éducation par le sport

Depuis sa création, l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange a toujours cherché à associer les compétences des praticiens et des théoriciens sensibles à la fonction éducative et sociale du sport.

Plusieurs colloques et journées de réflexions ont été organisés depuis bientôt 20 ans.

Il semble opportun de donner un **caractère continu** à ces initiatives ponctuelles pour offrir aux acteurs concernés un temps d'échange et d'évaluation de leurs **pratiques pédagogiques professionnelles** et de leurs réflexions.

De ce fait, ce colloque répond à un objectif du projet fédéral de l'UNSL : **l'innovation recherche**.

Cette convention professionnelle aura pour principal objectif de développer les compétences des cadres techniques qui agissent dans le champ de l'éducation par le sport. Cette initiative a l'ambition de contribuer à la professionnalisation de ce secteur d'activité relativement récent et en cours de structuration.

Pourquoi organiser une convention professionnelle de l'éducation par le sport ?

Une **convention professionnelle**, ou une **convention pour et par les professionnels de la fonction éducative et sociale du sport**, est un temps de formation permettant à chacun de progresser dans sa pratique et sa réflexion. Le vaste champ de la fonction éducative et sociale du sport reste l'objet d'intentions et d'actions de qualités variables.

L'ambition de cette convention professionnelle est de **recenser et de formaliser les actions qualitativement performantes**, du point de vue de leur résultat éducatif et social.

La spécificité de la convention professionnelle de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

La **méthode de travail** est basée sur l'alternance d'ateliers et de conférences-débat réunissant des professionnels et des spécialistes de la question de l'éducation par le sport. Elle réunira des auditeurs et les contributeurs dont les actions auront été sélectionnées comme sujet d'ateliers. Le travail produit dans les ateliers et les conférences débat sera acté et publié dans des documents professionnels (fiche techniques, supports pédagogiques, référentiels techniques...).

La qualité du travail de cette convention sera garantie par la sélection des intervenants, des participants et d'actions et par un effectif raisonnable de participants (100/150 places). La formule de travail en atelier (20 places) permet de traiter les sujets dans le détail.

La convention sera organisée sur le principe d'une formation en cours d'emploi, assurée par un **organisme de formation agréé**.

A qui s'adresse la convention professionnelle de l'éducation par le sport ?

Les **professionnels de l'éducation par le sport** représenteront la cible principale de la convention. Ils seront contactés par l'intermédiaire des réseaux du mouvement sportif et de l'éducation populaire.

La convention professionnelle leur permettra de **développer leurs compétences et consolider leurs pratiques** dans le domaine de l'éducation par le sport.

La volonté est d'offrir un temps de formation ouvert prioritairement au **mouvement sportif, aux mouvements d'éducation populaire** ainsi qu'à l'ensemble des professionnels concernés.

Quel programme pour l'édition 2008.

Chaque participant aura la possibilité de se construire son propre programme. La convention 2008 proposera une série d'ateliers,

- des ateliers de présentation d'actions permettant l'échange et l'analyse. Elles sont sélectionnées par le comité scientifique,
- des « ateliers de projets » permettant aux participants de finaliser leur idée en projets réalisables,
- des « ateliers didactiques » sur les questions suivantes : concevoir un projet d'éducation par le sport et son évaluation et démarche de remédiation et gestion de la violence

Un comité de pilotage national est chargé de l'élaboration du programme, du choix des intervenants et de la sélection des actions présentées dans les ateliers. Il est composé de :

Présidence : Françoise BOUVIER, Vice- Présidente de l'UNSL

Coordination : Philippe NICOLINO, UNSLL

Membres : Mathilde LETHUILLIER, MSJSVA
Danièle SALVA, CNOF
Marie-Andrée GAUTIER, PRN Sport Education et Insertion
Béatrice CLAVEL INZIRILLO , CRES
Didier Pérez, Directeur service des sports, Conseil Régional Rhône-Alpes,
Christian GARCIA, Consultant
Delphine BIDAUD, CRES

Les ateliers d'analyse d'actions éducatives par le sport.

Public ciblé : Tout acteur du sport souhaitant conduire et évaluer une action d'éducation par le sport.

Effectif : 15 à 20 personnes

Durée : 1 heure

Objectifs : Recenser et promouvoir les actions et les outils utilisés dans la démarche de conduite d'action d'éducation par le sport. Formaliser les techniques et les démarches de qualité professionnelle dans le champ de l'éducation par le sport et les transmettre. Essaimage de projets.

Méthodes : Exposés d'actions appuyés de diaporamas. Analyse collective des actions avec les participants sur la base d'outils communs (fiche d'expertise). Rédaction collective d'une fiche de synthèse.

Programme : Présentation d'actions d'éducatrices par le sport classées par questions sociales (Prévention de la délinquance, santé, insertion sociale et professionnelle...), par types d'APS (sport collectif, sport de combat, APN...) et par porteurs de projet (Mouvement sportif, mouvement d'éducation populaire, collectivités locales...).

Intervenants :

Deux spécialistes des questions d'éducation par le sport, modérateurs des échanges, chargés des apports méthodologique et de rédaction de la synthèse de l'atelier.

Les ateliers didactiques de l'éducation par le sport

Thème 1 : La démarche de projet appliquée à l'éducation par le sport

Public : Tout acteur de l'éducation par le sport souhaitant conduire des actions d'éducation par le sport.

Effectif : 10 à 15 personnes

Durée : 3 heures

Objectifs : Etre capable de concevoir un projet d'éducation par le sport.

Programme : La spécificité pédagogique du champ de l'éducation par le sport. La démarche de projet et ses outils pratiques appliqués au domaine de l'éducation par le sport.

Intervenants :

Un cadre JS du Pole ressources national et un DTN ou CTN spécialiste de la question.

Thème 2 : démarche de remédiation et gestion de la violence

Public : Tout acteur de l'éducation par le sport ayant déjà conduit des actions.

Effectif : 10 à 15 personnes

Durée : 3 heures

Objectifs : Maîtriser la Méthode Interactive de Résolution de Problèmes dans le champ de l'éducation par le sport.

Programme : Apports théoriques et méthodologique dans les domaines du développement de l'enfant et du jeune, de la psychopédagogie, et de la démarche de remédiation. Formation à la Méthode Interactive de Résolution de Problèmes

Intervenants :

Un psychologue et du Centre de Recherche et d'Education par le Sport de Vénissieux (CRES) et un cadre technique socio sportif maîtrisant la méthode.

Les ateliers d'écriture de projets d'éducation par le sport.

Public : Tout éducateur sportif en charge de la construction d'un projet d'animation.

Effectif : 10 à 15 personnes.

Durée : 1h30 heure.

Objectifs : Finaliser les projets portés par les participants. Connaissances des dispositifs publics de financements.

Programme : Apports méthodologiques pour la rédaction de projets d'éducation par le sport. Conception de budgets, stratégie de financement.

Intervenants : DTN ou CTN spécialiste de la question et un cadre JS.